
Nicox : Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire 2018

28 mars 2018
Sophia Antipolis, France

Nicox SA (Euronext Paris : FR0013018124, COX, éligible PEA-PME), société internationale spécialisée en ophtalmologie, convoque ses actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire, **le jeudi 3 mai 2018 à 14 heures**, dans les bureaux de BuroClub - Drakkar 2 - Bâtiment D - 2405 route des Dolines - 06560 Valbonne Sophia Antipolis.

Les informations visées à l'article R.225-73-1 du Code de Commerce, notamment le formulaire de vote, seront adressées aux actionnaires sur simple demande écrite. Ces documents seront également mis à la disposition des actionnaires au siège social et sur le site internet de la Société (www.nicox.com) d'ici le 12 avril 2018.

Les actionnaires peuvent voter par procuration, par internet ou assister aux assemblées générales en personne. Un guide expliquant comment voter, et notamment comment voter par internet, sera mis en ligne sur le site internet de Nicox au plus tard le 12 avril 2018. Les actionnaires peuvent également contacter l'équipe Relations Investisseurs par e-mail à l'adresse communications@nicox.com pour toute question sur les modalités de vote.

Dans le cas où le quorum requis pour la délibération des assemblées générales ne serait pas atteint sur première convocation, une seconde réunion serait convoquée pour le jeudi 24 mai 2018 à 14 heures, dans les bureaux de BuroClub - Drakkar 2 - Bâtiment D - 2405 route des Dolines - 06560 Valbonne Sophia Antipolis.

A propos de Nicox

Nicox S.A. est une société internationale spécialisée en ophtalmologie développant des solutions innovantes visant au maintien de la vision et à l'amélioration de la santé oculaire. Le portefeuille de Nicox comprend deux produits ophtalmiques approuvés pour leurs commercialisations aux Etats-Unis : VYZULTA™ (solution ophtalmique de latanoprostène bunod), 0,024%, licencié exclusivement au niveau mondial à Bausch + Lomb, et ZERVIA™ (solution ophtalmique de cétirizine), 0,24%, licencié aux Etats-Unis à Eye Vance Pharmaceuticals. Outre VYZULTA et ZERVIA, Nicox a un portefeuille de candidats médicament au stade de développement issus de sa plateforme de recherche de composés donneurs d'oxyde nitrique (NO) brevetés et de candidats médicament utilisant des molécules revisitées, validées sur les plans clinique et commercial dans d'autres indications ayant le potentiel d'offrir de nouveaux traitements pour diverses pathologies oculaires. Le portefeuille de Nicox comprend également des donneurs d'oxyde nitrique purs de future génération au stade de la recherche et d'autres composés donneurs d'oxyde nitrique novateurs à un stade exploratoire ciblant la réduction de la pression intraoculaire. Nicox, dont le siège social est à Sophia Antipolis (France), est cotée sur Euronext Paris (Compartiment B : Mid Caps ; Mnémon : COX) et fait partie des indices CAC Healthcare, CAC Pharma & Bio et Next 150.

Pour plus d'informations sur Nicox, ses produits ou son portefeuille : www.nicox.com.

Couverture par les analystes

Bryan, Garnier & Co	Hugo Solvet	Paris, France
Invest Securities	Martial Descoutures	Paris, France
Gilbert Dupont	Damien Choplain	Paris, France

Les positions exprimées par les analystes dans leurs notes sur Nicox leurs sont propres et ne reflètent pas celles de la Société. De plus, les informations contenues dans leurs rapports peuvent ne pas être correctes ou à jour. Nicox s'affranchit de toute obligation de corriger ou de mettre à jour les informations contenues dans les rapports des analystes

Prochaines conférences investisseurs et business

8-10 avril	Conférence HC Wainwright Global Biotechnology	Monaco, Principauté de Monaco
16-17 avril	SmallCap Event	Paris, France
29 mai	Conférence Gilbert Dupont 16 th Annual Healthcare	Paris, France
27-28 juin	European MidCap Event	Paris, France
1-3 octobre	Conférence Cantor Global Healthcare	New York, Etats-Unis

Contacts

Nicox

Département Communications Corporate
T +33 (0)4 97 24 53 00
communications@nicox.com

Avertissement

Les informations contenues dans le présent document pourront être modifiées sans préavis. Ces informations contiennent des déclarations prospectives, lesquelles ne constituent pas des garanties quant aux performances futures. Ces déclarations sont fondées sur les anticipations et les convictions actuelles de l'équipe dirigeante de Nicox S.A. et sont tributaires d'un certain nombre de facteurs et d'incertitudes en conséquence desquels les résultats réels pourraient sensiblement différer de ceux décrits dans les déclarations prospectives. Nicox S.A. et ses affiliés, administrateurs, dirigeants, employés, conseils ou mandataires ne prennent pas l'engagement et ne sont pas tenus de publier des mises à jour d'une quelconque déclaration prospective ou de réviser une quelconque déclaration prospective.

Les facteurs de risque susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur l'activité de Nicox S.A. sont exposés au chapitre 4 du Document de référence, rapport annuel et rapport de gestion 2017 qui a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 19 mars 2018 et qui est disponible sur le site de Nicox (www.nicox.com).

Nicox S.A.

Drakkar 2
Bât D, 2405 route des Dolines
CS 10313, Sophia Antipolis
06560 Valbonne, France
T +33 (0)4 97 24 53 00
F +33 (0)4 97 24 53 99